



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-99-36/R77

Date : 14 mai 2003
FRANÇAIS

Original : Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE II

Composée comme suit : M. le Juge Carmel Agius, Président
Mme le Juge Ivana Janu
Mme le Juge Chikako Taya

Assistée de : M. Hans Holthuis, Greffier

Ordonnance rendue le : 14 mai 2003

LE PROCUREUR

c/

RADOSLAV BRĐANIN

**CORRIGENDUM À L'ORDONNANCE DÉCLENCHANT L'ENGAGEMENT
D'UNE PROCÉDURE CONTRE MILKA MAGLOV**

Le Bureau du Procureur :

Mme Joanna Korner
M. Andrew Cayley

Le Conseil de l'accusé :

M. John Ackerman
M. David Cunningham

